



TRAMWAY

Mise à l'enquête d'aménagements sur la partie Est du tracé



Les aménagements complémentaires sur la partie Est du tracé du tramway lausannois, intégrant notamment le retrait de la rampe Vigie-Gonin, sont mis à l'enquête publique.

Mis à l'enquête en 2012, puis validé par l'Office fédéral des transports (OFT) en 2016, le projet du tramway lausannois est entré définitivement en force en 2020. Depuis lors, les tl procèdent à des reprises partielles du projet. Elles ont pour objectif de l'améliorer et de mettre en œuvre les engagements politiques pris en 2020 avec les opposants à la rampe, ainsi que les accords avec les acteurs économiques lausannois. Ces aménagements mis à l'enquête depuis le 28 février 2022, situés sur les communes de Lausanne et de Renens, concernent la pose de dalles flottantes supplémentaires ainsi que l'alternative routière au retrait de la rampe Vigie-Gonin.

40% de dalles flottantes en plus

Le premier aménagement porte sur la pose de près de deux kilomètres de dalles flottantes supplémentaires, permettant une meilleure absorption des vibrations dans les secteurs à proximité des habitations. La fréquence de circulation du tramway lausannois, notamment aux heures du soir, a en effet été augmentée au regard des expériences du m1. Cette mesure vise à répondre aux besoins de la clientèle.

Alternative au retrait de la rampe Vigie-Gonin

Le deuxième aménagement s'inscrit dans la continuité de la décision politique de février 2020 de renoncer à la construction de la rampe Vigie-Gonin, afin de préserver la forêt du Flon. Alors que le trafic a continuellement diminué depuis 10 ans (-15% à l'heure de pointe du soir) et que des modifications du réseau routier sont intervenues depuis, – rendant possible l'abandon de la rampe – l'accessibilité multimodale au centre-ville et aux parkings sera garantie. Les adaptations du réseau proposées lors de cette mise à l'enquête sont cohérentes et complémentaires avec les principes d'accès prévus par le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM). Celui-ci repose notamment sur un usage accru de l'autoroute pour les besoins de l'agglomération. Un réseau d'accès et des signalisations avancées accompagneront la mise en service du tramway.

Depuis hier, il est possible de consulter les dossiers techniques complets dans les communes de Lausanne et de Renens. ■